

RAPPORT MENSUEL (Janvier 1908).

Monsieur le Directeur,

J'aurai l'honneur de vous donner au cours de ce rapport les renseignements les plus complets sur les travaux exécutés dans les ruines depuis mon arrivée à Angkor, sur ceux dont l'urgence s'impose, sur les découvertes amenées par le débroussaillage d'Angkor Thom, en un mot sur le fonctionnement du service qui m'a été confié et, si vous le voulez bien, nous examinerons les choses point par point. Ce rapport comprendra donc un certain nombre d'articles se distinguant par une rubrique spéciale.

ORGANISATION DU SERVICE.- L'arrêté du 4 décembre 1907 qui me mettait à la disposition du Commissaire délégué à Battambang restant muet sur mon affectation à Angkor je télégraphiai à M. L^opin pour savoir à quoi m'en tenir et ^{c'est} ~~ce~~ sa réponse, se présentant sous la forme d'un télégramme privé, qui, jusqu'à ce jour, m'a donné le droit de séjourner dans les ruines, de m'occuper des travaux et de signer les pièces de dépense.

Je ne saurais trop insister sur l'irrégularité de cette situation. En effet, comme je vous le disais dernièrement dans une lettre officieuse, les Inspecteurs des Colonies et la Cour des comptes ont ^{le} droit de rejeter les pièces portant ma signature, puisqu'aucun titre officiel ne m'accrédite dans la fonction que je remplis depuis deux mois.

Le télégramme de M. L^opin était ainsi conçu: "Arrêtez-vous Siem Reap et voyez Comm^t de Lajonquière qui vous exposera ses vues." Je pris donc les instructions de M. de Lajonquière, mais, à mon grand étonnement, lorsque je lui demandai qui l'avait chargé d'organiser le service d'Angkor, il me répondit que le Gouverneur Général lui en avait donné mission verbalement. J'en ai conclu que

n'ayant de titre ni l'un ni l'autre nous devons passer outre, et nous entendre aussi parfaitement que possible pour la bonne marche des travaux.- C'est ce que nous avons fait.

LOGEMENT.- Vous connaissez la case affectée au service des ruines, Les termites en ont fait leur demeure de prédilection, le plancher n'a droit à ce titre que si l'on y met de la complaisance, le soleil y pénètre de tous côtés. De plus les sommes destinées aux coeli et mes affaires personnelles: vêtements, armes... etc, sont à la disposition des passants. (Je ne parlerai pas de l'argent que je pourrais posséder en propre, ce genre de propriété m'étant absolument inconnu.)

Puisque vous avez vu l'état misérable du logement que j'utilise à Angkor-Vat, je n'aurai pas besoin d'insister beaucoup sur la nécessité de doter votre représentant d'une habitation convenable et saine.

La meilleure disposition serait, je crois, celle de deux pavillons éloignés d'une quarantaine de mètres, mais situés dans le même enclos. L'un d'eux serait laissé à la disposition des membres de l'Ecole française et des savants venant accomplir une mission aux ruines d'Angkor ou simplement les visiter, l'autre constituerait le logement du Conservateur.

A votre passage ici, vous avez exprimé l'idée d'une seule habitation élevée d'un étage. Dans votre projet le rez-de-chaussée comprenait, en plus d'un appartement pour les visiteurs, une salle de musée. Ne croyez-vous pas que ce musée trouverait mieux sa place au centre des ruines d'Angkor-Thôm qui vous fourniront, avec les temples voisins, le plus grand nombre de sculptures? On pourrait construire à peu de frais, dans un coin de la forêt, une grande salle d'exposition bien éclairée, mais cachée sous un rideau de verdure pour ne pas nuire à l'ensemble des ruines. Au musée s'ajouterait un atelier pourvu de tables de dessin, de sièges et de tout ce qu'il faudrait pour permettre aux visiteurs qui en auraient le désir de compléter leurs notes par un travail graphique.

Jan

Vous voudrez bien remarquer qu'au fur et à mesure de l'avancement des travaux les pièces de musée deviendront de plus en plus nombreuses, soit parce qu'elles ne trouveront pas leur place dans les constructions dont elles dépendaient, soit parce qu'il faudra les mettre à l'abri d'une soustraction possible. Dans ces conditions la salle que vous avez prévue au rez-de-chaussée de l'habitation du conservateur serait beaucoup trop petite ou, si on la construisait dans les dimensions qu'elle mérite, son développement en plan serait infiniment supérieur à celui du plan de l'étage. Et ceci revient à dire que la partie haute de la maison deviendrait tout à fait inhabitable à cause de la chaleur dégagée par la toiture du Musée et que la coupe de l'ensemble aurait mauvaise tournure.

L'emplacement que le Commandant de Lajonquière et moi vous avons proposé, en amont du village de Siem Réap, paraît remplir toutes les conditions désirables. Ce terrain n'est pas cultivé, de beaux arbres l'abritent et, point capital, la rivière le baigne sur un côté.

On peut dire aussi que le voisinage d'un marché a sa valeur dans un pays où l'on trouve avec difficulté, en dehors du chef-lieu, quelques oeufs et de la volaille.

Siem Reap offre en outre l'avantage d'être un centre à peu près sain où un Européen pourra séjourner longtemps, tandis que dans la forêt d'Angkor votre conservateur, s'il y demeurerait, ne tiendrait jamais plus d'un an. J'en ai fait l'expérience moi-même en 1899, et il serait peut-être prudent d'en profiter sans tarder. - D'ailleurs à Angkor-Thom le manque d'eau est absolu; la rivière coule à 700 mètres des murs, soit à plus de deux kilomètres du centre, et c'est là seulement qu'on peut s'approvisionner. A Angkor-Vat le stung n'est pas moins éloigné. La bonzerie possède bien un puits, mais il vaudrait mieux ne pas en parler. La nappe est insuffisante dès le mois de mars et les bonzes veillent à ce qu'elle ne s'épuise pas complètement; aussi ont-ils grand soin, lorsqu'ils font leurs ablutions, de se placer sur la margelle. Ce rapide exposé vous permettra

d'apprécier ~~les~~ les propriétés de l'eau sacrée d'Angkor Vat.

En résumé j'estime, et je crois que vous avez déjà adopté cet avis, que le seul endroit propice à la construction d'une habitation pour le conservateur des ruines d'Angkor et en amont de Siem-Reap, sur la rive droit du stung.

Il est bon de remarquer aussi qu'Angkor-Thôm n'est éloigné que de 6 kilomètres du point que nous venons de voir et qu'on accomplit ce trajet, à cheval, en moins d'une demi-heure.

APERÇU DES TRAVAUX LES PLUS URGENTS.- Au cours de votre visite, j'ai eu l'honneur de vous soumettre, sur place, l'importance et l'ordre d'urgence des travaux que M. de Lajonquière et moi nous proposons d'exécuter pour le moment. Le Commandant ayant disparu sans laisser de trace, la charge de ces travaux m'incombe donc.- Nos propositions se résumaient ainsi:

- Débroussaillage des cours intérieures d'Angkor-Vat;
- Débroussaillage des différentes constructions d'Angkor-Thôm et de leurs abords immédiats;
- Débroussaillage de la place publique limitée par les palais, le Baïon et la terrasse ^{de} du Rimeanakas;
- Reconstitution des anciennes voies qui traversaient Angkor-Thôm et portaient des portes de l'enceinte pour aboutir au centre de la ville;
- Reconstitution de la chaussée précédant la porte sud d'Angkor-Thôm et franchissant le fossé.

L'urgence d'un débroussaillage s'imposait: les racines se frayaient un chemin dans les joints des pierres et disloquaient les constructions d'Angkor-Thôm, surtout les tours du Baïon et les magnifiques portes de l'enceinte; une brousse épaisse envahissait les cours que le vent se chargeait de colmater chaque année par ses apports; les toitures, celles du moins que les destructeurs d'Angkor n'avaient pu abattre, cédaient à la poussée des arbres qui se développaient librement. Il fallait aussi donner de l'air à des ruines marquées si complètement par la verdure que le plan

Jan

n'en était visible que pour de rares spécialistes et que la plupart des détails d'ornementation restaient inconnus.

La réfection des chaussées intérieures était indispensable pour déterminer le plan d'ensemble de la ville et permettre de comprendre la position des monuments.

Le dégagement de la place publique ne pouvait être oublié, car du centre de ce forum le visiteur aura devant les yeux tout le relief d'Angkor-Thôm.

Quant à la reconstitution du pont, ou plus exactement de la chaussée qui traversait le fossé d'Angkor-Thôm pour atteindre le porche monumental s'ouvrant dans la face sud de l'enceinte, il est évident qu'on doit s'en occuper le plus tôt possible, pour que les visiteurs aient une heureuse impression dès l'approche des ruines.

TRAVAUX EXECUTÉS ET TRAVAUX EN COURS.- Il faut remarquer tout d'abord qu'en prévoyant le débroussaillage des ruines, nous n'avons pas en vue la destruction irraisonnée de toute la végétation intéressant les constructions et leurs abords. Au contraire, il s'agissait pour nous de ne rien enlever au cachet particulier d'Angkor-Thôm et de ménager les ombrages en conservant tous les beaux arbres, y compris ceux qui se trouvaient dans les cours des temples, à la seule condition qu'ils n'offrissent aucun danger par le développement de leurs racines ou l'étendue de leurs branches. Partant, il est clair qu'une erreur qui s'est accréditée chez quelques imbeciles tombe d'elle-même: Nous n'avons jamais eu et ne pourrons jamais avoir l'idée sangrenue de raser la forêt d'Angkor-Thôm. Les seuls points où les arbres aient été abattus sans pitié sont les chaussées intérieures, parce que la distance entre les postes et le centre des ruines est telle que le moindre obstacle romprait la perspective.

Les travaux exécutés du 8 Décembre 1907 au 31 Janvier 1908 sont, par ordre de date, les suivants:

DEBROUSAILLEMENT DES COURS D'ANGKOR-VAT.- Ce travail a été exécuté rapidement et n'est, en somme qu'ébauché. Les broussailles et les arbustes poussant dru dans les cours dallées d'Angkor-Vat, entre chaque bloc de passage et grâce aux poussières que le vent y dépose chaque année, ont été coupés pour permettre aux visiteurs de faire le tour des différents étages. Il faudra reprendre ce nettoyage avec méthode et débarrasser les cours des terres qui fournissent un aliment à la végétation. Dès que ce travail sera parachevé les dalles pourront être aisément entretenues dans le plus parfait état de propreté et deux hommes suffiront pour le balayage quotidien.

DEBROUSAILLEMENT D'ANGKOR-THÔM.- Pour mener à ~~bien~~^{ien} et le plus rapidement possible ce travail considérable, le débroussaillage d'Angkor-Thôm a été divisé en plusieurs phases dont voici l'ordre:

- 1-Coupe de la broussaillage (arbustes, rotins, lianes...etc...);
- 2-Abattage des grands arbres sur les chaussées intérieures et partout où ils gênaient;
- 3-Incendie des brousses et des arbres abattus (en gardant cependant les troncs qui pourront servir aux constructions et aux étais);
- 4-Arrachement des souches;
- 5-Nivellement du terrain, dans les endroits, bien entendu, où ce nivellement ne peut être évité;
- 6-Nettoyage des ruines. (Enlèvement de la terre déposée sur les parties planes, les moulures et les toitures, cette terre mélangée d'humus donnant prise aux graines apportées par le vent et les oiseaux).

Nous n'en sommes qu'à la troisième phase et sur certains points seulement.

LE BAPHOUN, sa CHAUSSÉE et les GOPŪRAS D'ENTRÉE.- Le Baphoun, qui offrait il y a 2 mois l'aspect d'une colline couverte par la forêt est complètement dégagé de même que la chaussée qui le précédait et les 3 gopūras qui faisaient partie du temple et s'ouvraient sur la grande place publique. Ces 3 portiques, surmontées

Jam

primitivement de la tour conique que les constructeurs d'Angkor ont dressé un peu partout, étaient reliés par une galerie dont le mur ouest-~~est~~ est encore debout. Le reste est complètement ruiné, mais lorsqu'on aura dégagé l'assise de tous les blocs qui l'encombrent, on pourra se rendre compte du plan et peut-être remonter l'édifice. Ce sera un travail de patience, long et pénible, mais les pierres paraissent être ^{au} complet.

Le gopūra central (entrée principale du temple) commandait une chaussée qui aboutissait au Baphoun, après avoir, dans son milieu, traversé un petit édicule, sorte de reposoir, dont on pourra retrouver tous les éléments. La chaussée était en réalité un pont composé de longues dalles surmontées par 3 rangées de colonnes rondes et ce pont franchissait un bassin creusé entre le temple et les gopuras. Une partie des dalles et toutes les colonnes sans exception se retrouvent. A une époque que nous ne pouvons supposer, on modifia la nature de ce pont pour en faire une véritable chaussée en dressant un mur de chaque côté et en comblant de terre les intervalles des colonnes. La preuve de cette modification est fournie par les pierres qui ont servi à élever les murs: certains blocs proviennent de linteaux, de corniches, de moulures, ou portent un fragment de décoration quelconque, tandis que les pierres voisines sont simplement dégauchies.

La chaussée et les deux bassins qui ont remplacé l'unique pièce d'eau d'autrefois ont été dégagés. Le débroussaillage sera complété par le feu quand le soleil de la saison ^{chaude} ~~chaude~~ aura pompé l'eau et séché les abattis.

Le temple du Baphoun est sorti de la forêt qui l'étouffait. Les trois étages sont maintenant accessibles sur tous les points, et les détails du monument, portiques, galeries, sculptures décoratives, peuvent être étudiés de près.

Le débroussaillage du Baphoun permet de constater que la masse de pierre élevée sur la face ouest du temple représente l'ébauche d'un gigantesque Buddha couché. Ce sont les pierres de la ga-

lerie basse qui ont été employées à ce travail grossier. On retrouve des sculptures sur certains blocs. Dans cette ébauche, regrettable à tous les points de vue, mais surtout parce qu'elle manque un des côtés du temple, le visage seul est à peu près terminé.

A ce sujet le Commandant de Lajonquière et moi ne sommes pas du tout d'accord. Le Commandant distingue le derrière du Buddha précisément où je vois sa figure. Cependant comme ce derrière possède un menton, une bouche, des yeux, mieux un nez, et que je n'ai jamais vu pareille chose, je tiens à mon opinion. D'ailleurs l'hypothèse de mon contradicteur est inadmissible, parce que si le derrière du Buddha se trouvait où il croit le voir les jambes n'auraient pas leur place dans le monument et, de plus, jamais, au grand jamais, un Buddha sculpté en relief n'a été représenté vu de dos.

Il est sans doute inutile d'allonger ce rapport par l'énumération des détails que le débrouaillement a rendus à la lumière.

"L'Inventaire descriptif des monuments du Cambodge" dressé avec le soin qu'y apporte M. de Lajonquière vous offrira le maximum de documentation que vous puissiez désirer en l'état actuel des choses.

PORTE SUD.- Vous connaissez l'élégance robuste des portes ouvertes dans l'enceinte d'Angkor-Thôm et savez combien il est dommage de ne pouvoir les voir à l'aise. Aussi la porte sud étant la plus fréquentée par les visiteurs, qui ne peuvent faire autrement d'y passer, j'ai cru devoir la faire dégager du fouillis de verdure qui la masquait. Les faces de Brahmâ apparaissent nettement, et il ne reste plus sur la tour que quelques racines qui disparaîtront si la solidité de la construction n'en dépend pas.

PIMEANAKAS et son ENCEINTE.- Les cours allongées circonscrites par les murailles qui forment la double enceinte du Pimeanakas ont été débrouaillées dans les limites du nécessaire, c'est-à-dire que les arbres de belle venue et à fût droit ont été respectés, mais que nous avons jeté bas toute la brouaillure et la maigre futaie. Le but était de dégager les cours profondes dont l'aspect est assez particulier et de démasquer le myr intérieur et les portes.

Jam

Les murs ont été nettoyés de la crête au soubassement.

Le Pimeanakas est également débarrassé du rideau qui permettait pas de le voir ^{ne} de quelque distance.

L'entrée principale du Pimeanakas se trouvant à l'Est comme dans toutes les constructions du Cambodge, sauf à Angkor-Vat, qui seul, je crois, fait exception, j'ai ~~pu~~ procédé à une première percée en vue d'un chemin praticable qui relierait le gopura Est au ~~monument~~ monument central. N'ayant pas d'instrument, pas même une boussole à viseur qui m'aurait permis de faire un cheminement assez exact, j'ai dû jalonner la percée en prenant comme base l'axe du peristyle d'entrée. Ce monument était désaxé d'un degré (ce qui ne m'a pas surpris, car c'est une erreur fréquente à Angkor), et au lieu d'aller tomber à l'escalier Est du Pimeanakas, ma percée est arrivée à l'angle N.E; d'où une différence de 10 mètres, qui n'a pas autrement d'importance, car l'avenue terminée intéresse toute la construction et permettra de la voir dès la porte d'entrée. J'entends dire par là que l'avenue aura la longueur du monument.

Le débroussaillage a porté aussi sur la terrasse cruciforme entourée d'un encorbellement de colonnes rondes qui supportaient une balustrade (naga) dont il ne reste que d'assez pauvres fragments. Cette terrasse est comprise dans l'enceinte du Pimeanakas.

Au sujet de ce monument bizarre qui s'appelle le Pimeanakas et du rôle qu'il a tenu dans la ville d'Angkor-Thôm, j'oserai vous dire ici, simplement pour prendre date, que je ne partage pas l'avis du Commandant de Lajonquière ni celui de ses devanciers.

Aymonier en fait un Palais. On suppose difficilement un roi habitué au faste indien se contentant d'une habitation composée d'une galerie où l'on peut à peine se tenir debout et d'un appartement réduit à une unique pièce de 4 mètres.

M. de Lajonquière voit là le siège du Gouvernement d'alors. C'était dans la pièce du haut, dit-il, et j'espère qu'il ne l'écrira pas, que les vieilles barbes brahmaniques se réunissaient, sous la présidence probable du souverain, et discutaient la chose publique

Il faut croire que cet aréopage était peu nombreux, car enfin la seule pièce, l'unique chambre de l'édifice n'a jamais eu que 16 mètres carrés.

De mon côté, mais, hélas! en regard des noms que je viens de citer, dans quelle obscurité le mien disparaît-il! De mon côté, dis-je, j'ai beau me rendre le Pimeanakas familier par de fréquentes visites, l'examiner pierre par pierre, le mesurer et le remesurer, je n'arrive pas à accepter l'une quelconque des deux identifications citées plus haut. Je vois ~~un~~ dans le Pimeanakas un temple, un simple temple, et je vous avouerai même que dans toutes les constructions d'Angkor-Thôm, je ne vois que des temples se présentant sous différentes formes, c'est entendu, mais n'ayant comme tous les temples qu'une destination, celle d'abriter un ou plusieurs dieux.

Dans le Pimeanakas je crois voir l'asile de cette divinité qu'on appelle aujourd'hui le Préa Sroc (le dieu du pays, le patron de l'endroit). La position de ce monument au centre de la ville est une indication, de même que l'immense bassin qui l'avoisine. Car, quoiqu'en pense M. de Lajouquière, c'était bien là un bassin dont les eaux étaient maintenues par le mur d'enceinte sur les faces E. et N., et sur les deux côtés par des gradins sculptés.

Tout est en faveur de l'hypothèse que je viens d'émettre, même les actes de soumission inscrits sur les chambranles du gopura Est. Toute action importante ne revêtait-elle pas, pour plus de solennité, un caractère religieux, et ne devait-elle pas être accomplie de préférence devant la divinité qui présidait aux destinées de la ville et du royaume? Dans tous les cas, la niche du Pimeanakas semble plutôt avoir été un tabernacle qu'une salle de conseil ou la demeure d'un roi.

TEMPLES DU PRAH PITHU.- Le débroussaillage des 3 temples formant l'ensemble du Prah Pithu et de la terrasse cruciforme qui les précède à l'ouest permet de les visiter.- Pour l'instant, le seul intérêt réside dans un détail de la construction Est. Cette chapelle brahmanique était restée inachevée, et les prêtres bouddhistes

Jain

ont dû l'utiliser pendant un certain temps pour leurs cérémonies, et fait graver en relief sur les linteaux intérieurs de nombreuses figures de Bodhisattvas en prière.

Au N.E. de la terrasse cruciforme on rencontre une terrasse identique, et au Nord des temples se trouve un bassin rectangulaire, profond et de belles dimensions, contenant une eau limpide rafraîchie par une ceinture de beaux arbres. Cette eau doit avoir des propriétés dangereuses, étant donné qu'elle repose sur un lit de matières végétales décomposées, mais l'endroit est ravissant et je crois qu'on pourrait installer là, à peu de frais, une sorte de maison forestière, complètement cachée dans la forêt, où les touristes pourraient se reposer à loisir. Les bois abattus constitueraient les éléments de cette posada.

GRANDE PLACE CENTRALE.- Toute la végétation dense qui couvrait plus des trois quarts de la place publique est tombée sous la hachette des coolies, à l'exception toutefois des arbres élancés qui ne gênaient pas la vue.

On peut dire qu'avant le débroussaillage de cette partie d'Angkor Thôm, que les Cambodgiens désignent, à cause de ses dimensions, par le nom de Veal (la plaine), il était impossible de comprendre le plan d'ensemble de la ville.

A l'heure actuelle, le visiteur placé au milieu de la place embrassera d'un coup d'oeil tous les monuments disposés à la périphérie: au S. le temple de Baïon; à l'O. les gopūras à la galerie précédant le Baphoun, la terrasse des éléphants, celle des garudas, l'entrée principale du Pimeanakas, les murs d'enceinte de cet édifice, la terrasse du Roi Lépreux; au N. l'amorce des temples du Prah Pithu; à l'Est une rangée de 12 prasat et les 2 constructions que l'on désigne sous le nom de Palais; enfin, faisant face à l'escalier central de la terrasse d'honneur, une avenue de 35 m. de large et de plus d'un kilomètre de long aboutissant à deux portes monumentales qui s'ouvrent dans l'enceinte Est d'Angkor-Thôm.

Il est inutile d'insister davantage sur l'opportunité de ce

débroussaillage.

Les PALAIS et les TOURS.- Les deux constructions élevées à droite et à gauche de l'Avenue Est d'Angkor-Thôm et en façade sur la place sont dégagées ainsi que les tours qui les précèdent. Ces tours sont au nombre de 12, dont cinq devant chaque palais, dans la même orientation (131°), et deux en retrait sur la bordure de l'avenue.

Les deux monuments principaux sont identiques. La partie ouest présente un portique d'entrée qui surmontait une tour et s'étend en deux galeries ouvertes sur la place par des fenêtres à balustres du plus gracieux effet. Les autres faces, dont il ne reste plus que les assises et des éboulis nombreux, étaient beaucoup plus modestes. L'intérieur comprenait une série de petites cellules, dont quelques-unes sont encore en bon état, et les galeries de communication.

En somme on ne comprend pas très bien la destination de ces édifices, mais au premier abord il semble qu'on se trouve en présence de nombreux ^{anc} statuaire~~s~~ circonscrits par un mur dont une seule face était décorée.

Certains auteurs ont vu là des magasins. M. de Lajonquière les classe sous le nom de "Palais" et les affecte au 1er et au 2e roi. Son identification s'appuie sur l'analogie qu'offre la disposition de ces monuments avec ceux de Vat-Pou. C'est possible. Toutes les hypothèses sont acceptables quand elles ont un sens.

Comment prouver, cependant, l'existence des deux rois régnant ensemble sur un même peuple? Jamais les inscriptions découvertes jusqu'à ce jour n'en ont fait mention. Qui nous dit aussi que l'identification des constructions de Vat-Pou n'est pas erronée?

Ce qu'il y a de certain, c'est que les princes qui logeaient dans ce palais étaient peu exigeants, car les cellules et les galeries dont ils disposaient étaient moins habitables, si c'est possible, que la ^{Cham} chambre du Pimeanakas.

Jour

LE BAÏON.- Une partie seulement de ce temple a été débroussaillée. L'étage et les tours sont encore encombrés d'arbustes, de racines et de ronces.

Vous avez pu juger par vous-même, Monsieur le Directeur, du soin qu'il faudra apporter dans le dégagement des tours. En effet, il ne s'agit pas ici d'arracher sans réflexion les racines qui enserrèrent les blocs et souvent les maintiennent en place, mais il est essentiel, au contraire, de procéder avec méthode pour éviter la chute d'un fragment de l'édifice et les accidents qui sont à craindre.

A la date de ce rapport, les cours séparant la galerie d'enceinte de l'étage sont débarrassées de la végétation qui les encombrait, mais le complément de ce travail ne pourra s'exécuter que lorsque les premières pluies, après avoir détrempe le sol, rendront le déracinement plus aisé.

La galerie d'enceinte est également débroussaillée et vous avez vu toute l'intéressante suite de bas-reliefs que l'on peut étudier maintenant: scènes de combat, de chasse, de pêche, d'intérieur; types d'armes, d'embarcations, de vêtements...etc. Les pierres sculptées du Baïon sont un véritable musée ethnographique, où l'on pourra puiser les renseignements les plus utiles pour reconstituer l'histoire du peuple cambodgien.

Des parties importantes de la galerie extérieure sont à terre, mais tous les blocs se retrouvent et leur remise en place sera possible le jour où l'argent ne manquera pas.

TERRASSE DU PIMEANAKAS.- Cette terrasse était couverte d'arbres de toute venue et d'une brousse épaisse qui en interdisait l'accès. Nous n'y avons conservé que les ombrages nécessaires. Le feu aura bientôt raison des abattis nombreux qui s'y trouvent encore.

La terrasse dite "du Roi lépreux" ^{est} était également débroussaillée.

CHAPELLE BOUDDHIQUE AU N. DU ROI LEPREUX.- L'avenue de 120 m. qui conduit à cette chapelle et l'immense statue du Buddha qui la termine sont dégagées. Le gros intérêt de l'endroit se trouve dans

un magnifique document épigraphique (stèle budhique inscrite sur les 4 faces) qui se dresse sur un des bords de l'avenue. Deux lions de grès en parfait état marquent la façade principale (Est) de la chapelle et, dans leur voisinage, on rencontre une cuve rectangulaire dont la destination reste à préciser.

AVENUES.- La meilleure façon de donner de l'air à l'immense quadrilatère d'Angkor-Thôm était de retracer les avenues qui relient le centre de la ville à la périphérie.

Aujourd'hui deux de ces avenues sont ouvertes: celle qui part du Pimeanakas pour gagner une des portes Est et celle ^{parallèle} qui aboutit à la terrasse du Baïon, c'est-à-dire à l'entrée principale du temple. La première de ces voies mesure 35 m. de largeur, la seconde n'en a que 20; les deux ont une ^{ou} largeur supérieure à 1 kilomètre.

En disposant un jalonement basé sur l'axe du monument, je suis heureusement tombé sur les prises de terre qui ont servi au ^{la} ~~remblai~~ des avenues et, par suite, la direction du débroussaillage n'a pas dû être cherchée plus longtemps. En effet les emprunts ont toujours été faits au bord même de la chaussée et la dénivellation du sol m'a conduit en ligne droite au point à atteindre.

Les coolies ont procédé par phases successives, comme je vous l'indique dans le corps de ce rapport, c'est-à-dire en commençant par la broussaille ^{ou} ~~par~~ continuer par l'abattage des gros arbres et par ^{l'}incendie. Nous en sommes là. Quant aux souches, nous attendons, pour les enlever, que le terrain soit devenu plus sensible à l'action des outils.

Les visiteurs de l'année prochaine pourront circuler sur d'immenses avenues encadrées de verdure et apprécieront d'un regard la grandeur d'Angkor-Thôm. De l'escalier central de la terrasse du Pimeanakas une des portes Est est nettement visible à l'extrémité de l'avenue, et, du Baïon, on ^a ~~aperçoit~~, à plus d'un kilomètre, la porte dite "des Khmoch".

Jaw

DECCOUVERTES.- Elles se résument à presque rien et prennent place dans le plan d'Angkor-Thôm sans augmenter son importance. Mais en vérité nous savons, n'est-ce-pas, que des monuments dans le genre d'Angkor-Vat et du Baïon ne sont plus à découvrir et qu'il faudra nous contenter de ce que des coins de brousse encore inexplorés nous offriront.

La première découverte concerne le nombre de gradins sculptés délimitant sur deux côtés le bassin situé au N. du Pimeanakas. Ces gradins sont au nombre de 3 et non de 2, chiffre donné par certains ouvrages. Ils portent chacun toute une ligne de figures d'un relief très accusé. Le gradin inférieur est envahi par la terre et il m'a fallu gratter le sol pour m'apercevoir de sa présence. Je ne suis pas sûr qu'il n'y^{en}ait pas un quatrième, mais ce serait étonnant, car, dans ce cas, les apports du vent dépasseraient deux mètres. Il sera facile de tirer la chose au clair, et je me propose de vous adresser un jour, dès que ma documentation sera complète, un travail sur ce bassin.- Je crois que l'identification exacte de cette partie du Pimeanakas a sa valeur, car elle modifiera l'idée qu'on pouvait avoir du monument lui-même.

Deux des anciennes voies ont été retrouvées, grâce au creux des prises de terre, comme je vous l'indique à l'article des travaux, et je tiens l'orientation des deux autres.

Trois chapelles buddhiques ont été découvertes au cours du débroussaillage. La plus importante se trouve en bordure N. de l'avenue du Baïon, à 150 m. du temple. Elle affecte la forme d'une terrasse cruciale élevée sur un socle mouluré d'1m.80 de haut; sa longueur est de 30 m.

Les deux autres chapelles sont disposées sur le bord N. de l'avenue du Pimeanakas. Elles ont à peu près les dimensions de la précédente, sauf dans l'assise qui est ~~un~~ moins élevée et construite en pierres de grès et de limonite simplement aplan^{ies}. La terrasse Ouest supportait un Buddha colossal dont la face est à terre, et j'y

ai rencontré une pierre d'un modèle assez rare. Elle représente la roue de la science posée à plat sur un socle cubique. Les intervalles entre les 12 rayons sont ornés d'un bouton et de feuilles de lotus. Je vous en enverrai un dessin détaillé, en même temps que le plan des chapelles, le jour où j'aurai le loisir d'abandonner les coolies que, pour l'instant, je suis pas à pas.

Voilà tout ce qui a été découvert jusqu'à présent. Du reste, je crois que c'est surtout extra muros que l'on aura le plus de chances de remonter de l'inédit, et je crains que l'intérieur de l'enceinte d'Angkor-Thôm ne nous livre jamais que des édicules dans le genre de ceux qui viennent d'être trouvés.

Pour les inscriptions, c'est une autre affaire, et il est probable que le jour où l'on remuera les éboulis, quelques documents épigraphiques reviendront à la lumière. En attendant, toutes les pierres de grès rencontrées en cours de débroussaillage sont examinées sur les 4 faces, mais mes recherches n'ont donné jusqu'à présent aucun résultat.

TRAVAUX EXECUTER PAR ORDRE D'URGENCE.-

- 1°-Continuer par le feu le débroussaillage de l'avenue du Baïon à la porte des Khmoch;
- 2°-Ouvrir l'avenue conduisant à la porte S. de l'enceinte au centre des ruines;
- 3°-Même travail pour l'avenue reliant le centre des ruines à la porte Nord;
- 4°-Reconstituer la chaussée des Géants précédant la porte Sud.

Il m'est impossible de vous donner une idée du temps, même approximatif, que demanderont ces travaux. Les 2 premières phases du débroussaillage sont rapides (trou^{ne} et gros arbres), mais la 3e (incendie) nécessite quelques précautions, et vous pouvez croire que par la température dont nous jouissons ici le voisinage du feu est difficilement supportable.

Jaw

Dans tous les cas le travail sera mené les plus vite possible. Notez en passant, que le crédit infime dont je dispose ne me permet pas d'employer plus de 45 à 50 hommes par jour. Si vous vouliez trouver cette équipe dans l'immensité d'Angkor-Thôm, vous la chercheriez pendant huit jours.

Je vois dans la reconstitution de la chaussée des Géants un travail tout-à-fait intéressant: recherche des fragments épars; refection d'une assise solide, dont toutes les parties se retrouveront aisément; mise en place des géants porteurs du Naga.- Travail de force et surtout de patience, qui ne se fera pas en un jour, mais pour lequel 40 hommes suffiront à cause de la surveillance constante que je devrais ~~exercer~~ exercer pour éviter les accidents.

MAIN-D'OEUVRE-RECRUTEMENT DES COOLIES.- Pour les travaux de débroussaillage la main-d'oeuvre employée jusqu'à aujourd'hui n'a rien laissé à désirer. Les coolies sont tous des forestiers qui savent se servir de leurs outils (hachette et cognée montée sur un long manche) et ne s'étonnent ni des ronces qui leur piquent la peau ni du diamètre de certains arbres.

Le recrutement est aisé. Chaque équipe travaille pendant 7 jours, et lorsqu'elle quitte les chantiers, une autre équipe arrive la remplacer.

Les heures de travail sont de 6 h. à 11 h. du matin et de 1 h. à 6 heures du soir.

Les coolies touchent un salaire de 0 \$ 35 par jour, sauf le Comnan utilisé comme surveillant qui a droit à la double solde, soit 0 \$ 70. Ce comnan est un vieillard qui ne peut être aucune difficulté utilité pour les travaux, mais que je conserve à cause de l'autorité que son âge et sa situation de maire lui donnent sur les ouvriers.

A mon grand regret, aucun coolie n'a dépassé sa période de 7 jours, et toutes mes tentatives pour en retenir quelques-uns parmi les meilleurs ont échoué. Cela n'a pas d'importance en ce moment, tant que le débroussaillage n'aura pas pris fin, mais il en ira

tout autrement quand nous aurons des pierres à soulever et à remettre en place. Cette manoeuvre demande une certaine habitude, et c'est précisément quand les ouvriers commenceront à être exercés que des camarades inexpérimentés viendront les remplacer. Pourtant, malgré mes échecs successifs, j'espère arriver à constituer un noyau fixe, dès que les moissons seront terminées.

CREDITS AFFECTÉS AUX TRAVAUX.- Les seuls crédits mis depuis le 1er Décembre 1907 jusqu'à maintenant à la disposition du service des ruines proviennent:

du territoire de Battambang ; ; ; ;	800 \$ 00
de la Sté d'Angkor (S ^s Comité du Cambodge) ...	<u>500 . 00</u>
Soit un total de	1300 \$ 00

Le crédit de Battambang est épuisé depuis le 16 janvier et vous trouverez ci-joint le détail de ce compte dont les pièces justificatives ont été adressées au Commissaire délégué au fur et à mesure des paiements.

Quant au crédit ouvert par la Société d'Angkor, il est à sa fin, ainsi qu'il ressort de la copie également ci-jointe, et je vous serais reconnaissant de me faire tenir de l'argent dès que la chose sera possible. (Lorsque vous tiendrez ce rapport le reliquat des 500\$ de la Société d'Angkor n'existera plus depuis quelques jours).

Vous recevrez les pièces des dépenses réglées sur les 500\$ de la Société d'Angkor dès la cloture du compte, mais celles du crédit de Battambang ne sont plus en ma possession.

Je me permettrai d'insister ici sur ce que je vous disais dernièrement, dans une lettre personnelle, au sujet de la justification des dépenses faites sur le crédit affecté par l'Ecole française à la conservation des ruines: Le territoire de Battambang n'a pas à recevoir les pièces que j'établirai et vous seul avez qualité pour apprécier l'opportunité de mes dépenses.

OUTILLAGE.- Tous les coolies sans exception arrivent munis de leurs outils sur les chantiers. Cependant les haches que vous m'avez expédiées n'ont pas été de trop et nous ont rendu le meilleur

service.

Je n'en dirai pas autant de la corde destinée aux moufles. Sa longueur était insuffisante, parce que le point de traction pour le déplacement des grosses billes de bois se trouvaient souvent à plus de 20 mètres. Or les 4 moufles devant nécessaires, il m'aurait fallu 100 m. de corde par couple, soit 200 m. au moins, pour joindre les extrémités. De plus cette corde s'est rompue comme une simple ficelle à l'attache du crochet.

Pour bien faire il me faudrait 4 chaînes de 6 mètres de long pour les points d'attache. Chaque chaîne serait terminée par un fort crochet qui me permettrait de l'accrochement à un maillon quelconque. La résistance à la traction serait de 3 tonnes.

Je vous demanderai également 200 m. d'excellente corde d'un diamètre de 30 m/m. (trente millimètres).

Les moufles reçus sont parfaits, mais inutilisables sans les accessoires que je viens de vous demander. - La corde et les chaînes peuvent être remplacées par des câbles d'acier de la résistance de 2 tonnes sur 20 m. de longueur.

Le reste de l'outillage (haches, pioches, pelles, bèches, dames, scies) remplit toutes les conditions voulues. (Je me permettrai de vous rappeler la boîte de compas.)

INSTRUMENTS DE PRÉCISION. - Je vous serais reconnaissant de me munir d'un tachéomètre SANGUET, si la dépense n'est pas trop lourde pour votre budget (1200 fr. je crois), et surtout d'une grande boussole à vernier et à viseur excentrique dont la facture sera moins élevée (une centaine de francs). Ce dernier instrument m'est indispensable en tout temps et le tachéomètre ne le sera pas moins le jour où vous me demanderez des renseignements précis. Ces instruments se vendent munis d'un pied.

Dans le cas où vous feriez l'acquisition d'un tachéomètre, il ne faudrait pas oublier demander le rapport de la stadia qui en est l'âme, si j'ose dire; la longueur de la lunette se règle bien quand on dispose d'un endroit plan et facile à mesurer comme la

digue d'Angkor-Vat, mais il vaut mieux n'avoir qu'à vérifier le rapport, le réglage étant assez long.

OBJETS RECUS.- Une caisse contenant divers articles de papeterie: deux brosse en chiendent, 2 brosses à flancs, du papier à estampages, plumes, porte-plumes, crayons, papier Canson et quadrillé, règles, équerres, un registre. Le Commandant de Lajonquière a reçu ce que vous m'avez dit de lui envoyer. Les ^{eu}filles d'attachement sont arrivées. M. Jeannerat m'a fait tenir deux registres.

La Société d'Angkor m'a expédié dernièrement une caisse de pharmacie dont je lui ai accusé réception.

NECESSITÉ ABSOLUE D'OUVRAGES SUR LES RUINES CAMBOGIENNES.- Je vous demanderai quelques ouvrages:

Aymonier- (surtout).

L'atlas de Lajonquière.

Tissandier- (si possible).

Il est essentiel que je puisse me rendre compte au fur et à mesure des découvertes si un monument est connu ou ne l'est pas.

BUNGALOW.- Enfin, Monsieur le Directeur, bien que ceci soit en dehors de la technique du service, je terminerai ce rapport en insistant sur la nécessité d'installer à proximité d'Angkor-Vat un hôtel construit sur le modèle ~~des~~ bungalow de l'Inde, qui offrirait aux visiteurs un confort qui leur manque totalement pour l'instant.

Le voyage est pénible, surtout au commencement de la saison sèche (5 heures de charrette à boeufs ^{par} ~~par~~ un chemin déplorable) et j'ai vu dernièrement plusieurs personnes arriver ici/dans un tel état de fatigue qu'il ~~leur~~ a fallu ^{leur} donner des soins. Ces visiteurs auraient ^{certain} ~~certainement~~ apprécié à sa valeur une chambre confortable.

Il est sans doute inutile d'ajouter que la perspective d'un logement précaire ne séduit que peu de voyageurs qui sont, d'autre part, dans l'obligation d'apporter avec eux leur literie, leur nourriture et une batterie de cuisine.-

Au moment de signer ce rapport je reçois du Commissaire délégué à Battambang le télégramme suivant: "Commissaire délégué à Cisgœa

Jan

"civils en mission à Angkor: Pourriez-vous vous charger de constructi-
"on et aménagement sal^{as} Angkor-Vat et Siem-Réap. Crédits inscrits
"budget Battambang 1800 piastres. Il faudrait être prêt fin Juillet.
"Dans affirmative préparez croquis."

Voici ma réponse:

Mission d'Angkor

Angkor-Vat le 31 Janvier 1908.

N° 4

"J. Commaille Commis des Services Civils en mission à
"Angkor à Monsieur le Commissaire délégué
" Battambang
" Monsieur le Commissaire délégué,

" Je vous avouerai qu'il ne me paraît guère possible de cons-
"truire et d'aménager pour 1800 piastres une sala à Siem-Réap et
"une autre à Angkor-Vat.

"Vous entendez parler, évidemment, de constructions à l'usage
"des Européens, c'est-à-dire de salas composées d'une pièce centrale,
"de chambres closes, de salles de douches et d'une verandah de pour-
"tour. A proximité se trouveraient les cuisines et, dans le même
"enclos, un certain nombre de W.C. - Pour bien faire, il faudrait
"donc que 25 personnes trouvent à se caser, les ménages dans les
"chambres à coucher, les célibataires dans la pièce du milieu, qui
"deviendrait, à ses heures, la salle à manger.

"Les devis d'une seule construction de ce genre atteindrait
"au bas mot 4000\$. Vous en voulez deux et la somme inscrite à votre
"budget n'est que de 1800\$.

"J'ai entendu dire par le Résident Supérieur lui-même que le
"Gouverneur Général prévoyait pour Angkor une installation spacieuse
"et confortable se présentant sous l'aspect des bungalow de l'Inde
"et offrant les commodités de ce type d'hôtel. Or ce n'est pas
"avec le crédit dont vous disposez que les prévisions du Gouverneur
"Général pourront être réalisées.

"Cependant on pourrait faire de *l'* à-peu-près à la condition
"que vos 1800\$ soient affectées à la seule sala d'Angkor. Cette som-
"me permettrait de construire un¹ abri suffisant pour 20 personnes.
"Une sala ^à Siem-Réap serait inutile, les visiteurs pouvant se ren-
"dre directement à Angkor-Vat et regagner non moins directement le
"point d'atterrissage. D'autre part il me serait impossible de
"surveiller des travaux exécutés à Siem-Réap à cause de la besogne
"que je dois fournir ici.

"Si vous voulez bien accepter ma proposition de reporter sur
"la sala d'Angkor la totalité de votre crédit, j'aurai l'honneur de
"vous adresser le plus tôt possible les dessins de cette construc-
"tion. Les bois seraient trouvés, pour la plupart, en ^gume bien entendu,
"dans les abattis d'Angkor-Thôm et ne coûteraient que le prix du tran-
"sport à pied d'oeuvre. De votre côté vous pourriez me confier un
"bon contre-mâitre, chinois de préférence, qui recruterait sur place
"ses ouvriers -scieurs de long et charpentiers.-

"Il va de soi que le mobilier de la sala resterait en dehors
"du crédit de 1800\$."

Ce que je n'ai pas dit dans ma réponse à M. Lorin, c'est que
je voyais un danger dans la construction d'une sala à Angkor. Il
s'agi¹rait de faire une fois pour toutes quelque chose de bien
et non du provisoire qui ne répondrait pas, dès la première année,
au nombre toujours croissant des visiteurs et pourrait écarter
l'idée d'un bungalow confortable.

Il vous appartient de juger si vous devez faire auprès du
Gouverneur Général les démarches nécessaires pour obtenir un sup-
plément de crédit permettant avec les 1800\$ de Battambang de cons-
truire largement. Le devis d'un bungalow en bois irait à 5000\$
environ.-

J. Commaille.